



## ÉVALUER LES CAUSES DE L'INDÉCISION ou répondre techniquement à la demande ?

Érick Beaulieu, c.o., pratique privée

conseiller à la vie étudiante pour les réseaux socioprofessionnels de l'UQAM



Un client nous présente souvent sa demande d'aide d'une façon directe, qui sous-entend presque déjà le résultat souhaité. Ses attentes constituent l'espoir à son impasse et il souhaite obtenir une « cartographie » du parcours scolaire ou professionnel dans lequel s'engager.

L'objectif souhaité, plus ou moins bien délimité, comporte toutefois des conditions de réalisation préalables, de nature plus implicite. Ce sont ces ingrédients (reliés à la manière de cheminer) qui constituent l'angle mort du client, occasionnant son incapacité à s'établir lui-même un nouvel objectif. J'interpelle ici les variables plus intrinsèques du savoir-être et des savoir-faire qui en découlent. Apprendre à comprendre comment le client en est venu à perdre de vue les variables intrinsèques et extrinsèques clés, responsables de son impasse, devient mon objectif.

### Retarder l'axe ISEP pour mieux y répondre

Je mets toujours un bémol sur l'attente de *courtier de formation ou d'information* que notre expertise revêt généralement, parce que je crois que ça génère un préjugé qui entrave le processus d'évaluation probant qu'implique mon service d'orientation. La prédominance informative amplifie la croyance à une panacée extrinsèque (rhétorique tendancielle qu'emprunte parfois Emploi-Québec ou Jobboom, par exemple), au détriment d'un regard sur soi soucieux de recadrer les véritables besoins. Je me considère comme un expert de la personne et de son processus de prise de décision avant d'être un expert de l'information scolaire et professionnelle. J'ai d'abord un rôle à jouer là où la connaissance de soi rencontre une impasse dans sa volonté de s'articuler autour d'un projet de vie significatif. J'ai ensuite un rôle de « pisteur » informationnel. C'est d'ailleurs à mon client d'aller valider les pistes d'information scolaires ou professionnelles soulevées, dans la mesure où je le convie à se responsabiliser face à sa démarche. Mon travail consiste donc à évaluer les causes de l'impasse décisionnelle pour mieux fonder le résultat espéré.

### Rétrospective probante

La rétrospective pointue des épisodes où la personne a déjà manifesté une certaine ambiguïté dans son vécu est mon premier objet d'évaluation (le genre de circonstances évocatrices d'impasses, leurs récurrences, les émotions reliées, etc.). C'est en investiguant la nature des symptômes d'impasses ou d'indécision déjà vécues, avec le recul, que je vais permettre au client d'encore mieux *s'approprier pourquoi il ne sait plus où se diriger* aujourd'hui. Les indices du passé sont révélateurs de la nature de l'impasse actuelle du client. Cette information est essentielle à dégager, puisque je souhaite →

n'ait pas l'impression d'avoir la capacité de répondre à son questionnement de manière autonome; à vérifier s'il s'agit d'un questionnement qui témoigne d'un manque d'information sur le monde extérieur, d'une méconnaissance de soi, de difficultés à faire des choix ou d'un questionnement qui réactive des enjeux développementaux laissés en friche par le passé.

L'évaluation en counseling d'orientation invite à porter un focus sur la nature du questionnement, souvent dépouillé de mots, sur l'expérience de non-sens propre à l'absence de projet, ce qui génère chez la personne qui consulte une anxiété souvent entremêlée d'une excitation de prise de contact avec soi. Il s'agit là d'un moment privilégié pour recueillir l'information sur le fonctionnement de cette personne, sur ses ressources internes et sur ses difficultés, et plus que tout, pour reconnaître ce sur quoi elle s'appuie pour se soutenir dans cette expérience de contact. À partir de là, les compétences affectives, réflexives et interactives du conseiller d'orientation seront mobilisées pour mener à bien la démarche de la personne.

### Vers une synthèse nuancée des deux présences

Vous aurez compris, qu'à mes yeux, l'évaluation en orientation n'est pas une chose simple et que sa complexité exige la maîtrise d'une gamme importante de compétences hétérogènes. C'est en visant la maîtrise de cette gamme de compétences et de son application nuancée que mon travail d'évaluation et d'intervention prend forme. ❖



rendre mon client plus conscient et responsable de son processus de prise de décision. Lorsqu'on néglige cet aspect avec un client ou qu'il ne veut pas assumer cette dimension plus intrinsèque, on se fait tôt ou tard taxer d'orienteur qui ne l'a pas dirigé à la bonne place. Ressortir une évaluation des causes plus implicites du besoin d'orientation devient crucial pour éviter de résoudre l'impasse à coups de réponses pensées pour lui.

### Outils d'évaluation pour éclaircir les causes de l'impasse, avant de préciser l'objectif voulu

Les outils d'évaluation que je peux utiliser contribuent à amener mon client vers une meilleure conscientisation des besoins plus ou moins bien cernés derrière sa volonté de sens scolaire ou professionnel. Pour la clientèle que j'accompagne dans ma pratique privée, à l'université ou au cégep, le profil d'intérêts et d'aptitudes s'évalue davantage à travers une rétrospective probante de leur trajectoire de vie. Les divers investissements de vie significatifs me fournissent habituellement suffisamment de renseignements pour bien cerner ce qui les anime. J'utilise donc rarement un outil d'évaluation pour rendre le tout plus explicite. Mon utilisation d'outils d'évaluation va plus se concentrer à repérer les comportements ou les dispositions problématiques, ainsi que les particularités du fonctionnement psychologique de la personne. L'*Épreuve Groupements*, l'*Inventaire des préférences professionnelles* et le *GROP* (dans sa manière sophistiquée de rendre le RIASEC) sont tous des outils que je privilégie, sans les utiliser systématiquement pour autant.

10

Mon approche vise à graduellement amener la personne à mieux se comprendre pour devenir plus efficace dans sa manière de chercher la place qui convient le mieux à ce qu'elle est en train de devenir. L'empressement du client pervertit notre expertise en empruntant le penchant « réponses-toutes-faites-clés-en-main », si populaire à notre époque de cadence et de consommation effrénées. L'ingrédient clé de ma démarche d'évaluation est la tolérance à l'ambiguïté. C'est l'aptitude la plus importante que j'ai à parfaire puisque je dois aussi l'inculquer à mon client, souvent précipité dans sa quête de sens.

En résumé, je me perçois dans un premier temps comme un *médecin de l'indécision* qui doit diagnostiquer les causes de l'impasse décisionnelle. Ensuite comme un *chirurgien de la motivation* qui doit recadrer les ingrédients préalables à la remise en action. Et finalement comme un *expert de la prise de décision* qui valide le plan d'action à partir des aspirations extrinsèques maintenant mieux dégagées et des défis personnels intrinsèques mieux cernés, dégagés de « l'angle mort » de mon client. ❖

## QUELQUES ENJEUX ACTUELS liés à l'utilisation des tests

Marie-Chantal Guédon, Ph.D., c.o. et psychologue.  
Professeure au Département d'orientation professionnelle de l'Université de Sherbrooke

Les conseillers d'orientation ont recours à l'évaluation dans différentes circonstances et pour des objectifs variés. Dans le cadre de l'orientation, l'évaluation a essentiellement l'objectif d'aider l'individu à améliorer sa connaissance ou sa compréhension de soi pour qu'il puisse prendre des décisions appropriées quant à son cheminement de carrière.

Ce regard qui doit être posé sur sa propre identité peut être soutenu par l'usage de méthodes facilitant le repérage d'éléments dont il faut tenir compte dans la décision. Par ailleurs, les conseillers d'orientation doivent parfois procéder à des évaluations dans d'autres contextes, par exemple, à des fins de sélection ou de classification. L'évaluation des caractéristiques individuelles est donc reconnue, à juste titre, comme une fonction importante dans leur pratique.

Quelles que soient les circonstances, les enjeux majeurs de l'évaluation restent les mêmes :

- 1) fournir une information pertinente, soit faire référence aux questionnements que l'on doit avoir par rapport à l'utilité des données de l'évaluation, après avoir défini les buts visés et les besoins en cause;
- 2) fournir une information exacte (dans la mesure du possible), soit évoquer la rigueur qui doit marquer toute la démarche d'évaluation, depuis le choix des méthodes jusqu'à l'interprétation des résultats;
- 3) respecter les droits que notre société reconnaît aux individus évalués, qui commandent d'être sensible aux implications des modalités d'évaluation choisies, notamment au plan de l'équité, de la confidentialité, de l'accès à l'information et du consentement des personnes évaluées.

Ces trois grands enjeux définissent, à mon avis, ce qu'est une utilisation responsable des méthodes d'évaluation. Malgré les changements sociaux et technologiques et les modifications que ceux-ci ont pu provoquer dans les modalités d'utilisation des outils d'évaluation, ils restent d'actualité. C'est en les gardant à l'esprit que nous examinerons quelques questions se posant à l'heure →